

DOSSIER DE PRESSE
Marseille, le mercredi 30 juin 2021

Plus sécurisée, plus verte et plus qualitative, la croisière reprend à Marseille !

Après 17 mois d'arrêt et sur décision du gouvernement français, l'activité croisière reprend dans tous les ports français à partir du 30 juin 2021. A Marseille, premier port de croisière de France, tous les acteurs de la filière sont prêts pour cette reprise encadrée et progressive d'une activité phare pour le territoire. Ce moment est l'occasion de donner une vision à 360° d'une filière qui implique acteurs touristiques, maritimes, industriels, et qui se transforme pour mieux intégrer les exigences sociétales et environnementales dans son modèle. La croisière à Marseille en 2021 sera encore plus sécurisée, plus verte et plus qualitative.

La reprise de la croisière à Marseille en chiffres

36 escales cet été :	2 navires en simultané le dimanche :
<ul style="list-style-type: none">▪ 12 escales en juillet▪ 24 escales en août	<ul style="list-style-type: none">▪ Costa Smeralda propulsé au Gaz Naturel Liquéfié▪ MSC Seaside de dernière génération

Plus sécurisée : Une reprise encadrée dans un strict protocole sanitaire

Un plateau technique unique mobilisé

Depuis le début de la pandémie en mars 2020, les armateurs se sont associés aux autorités portuaires et sanitaires locales – Port de Marseille Fos / Marseille Provence Cruise Terminal / Bataillon de Marins Pompiers de Marseille / Agence Régionale de Santé PACA (ARS) / Institut Hospitalo-Universitaire Méditerranée Infection – en lien avec les agents maritimes pour garantir le bon déroulement des opérations en tête de ligne et en transit.

Ces opérations se concentrent sur l'hygiène, la distanciation, le port du masque, les tests des passagers et du personnel in situ, l'équipe cynotechnique COVID19 du Bataillon de Marins Pompiers de Marseille, les tests des eaux usées des navires pour détection du virus, et la prise en charge à terre des cas suspects ou positifs.

Des protocoles sanitaires drastiques

Les compagnies maritimes et fluviales de croisière, en lien avec les terminaux de croisière du port de Marseille Fos, suivent un protocole sanitaire strict dicté par la CLIA (Cruise Lines International Association), la plus grande association commerciale de l'industrie des croisières au monde.

Le protocole de la CLIA transpose celui en vigueur dans les établissements recevant du public à terre sur leurs navires. Ainsi, les compagnies de croisière prennent des mesures plus sécurisées encore que ce que leur impose la réglementation française et européenne.

A titre d'exemple, le gouvernement français n'exige aucune jauge de passagers. **Les compagnies ont choisi de réduire leur capacité à 70% de passagers pour garantir la distanciation sociale à bord comme à terre.** Dans la même dynamique, ce sont 5 000 passagers maximum qui seront accueillis sur un même jour d'escale, soit approximativement deux navires en simultanément.

Sur les terminaux croisières de Marseille, les passagers embarquant reçoivent une convocation par message avant l'embarquement avec un horaire spécifié qui permet de fluidifier l'embarquement et éviter la formation de files d'attente. L'objectif est de débiter la « bulle sanitaire » bien avant l'embarquement des passagers.

Les mesures sanitaires françaises et européennes

- Respect des gestes barrière (désinfection des mains, port du masque dans les espaces clos, pas d'embrassades, distanciation sociale) ;
- Désinfection renforcée des espaces

Les mesures supplémentaires propres à la croisière

- Test négatif pour tous : passagers, membres d'équipage, professionnels du tourisme pendant les excursions bulle ;
- Prise de température quotidienne ;
- Augmentation des capacités des installations médicales à bord, du personnel médical et des équipements – cabines dédiées COVID19 ;
- Embarquement progressif des passagers ;
- Pas de recyclage de l'air à bord – nombreuses stations de lavage de mains ou distribution de gel hydroalcoolique disponibles à bord.

Erminio ESCHENA, Président de CLIA France, déclare : « *Nous sommes aujourd'hui très heureux de reprendre nos activités en France et en particulier depuis le port de Marseille. Nous pourrions à nouveau contribuer au dynamisme de la cité phocéenne et, plus largement, à la reprise des activités touristiques ainsi qu'au rayonnement du littoral français. Il était en effet primordial pour nous de reprendre notre activité en France puisque nous avons continué de manifester notre confiance dans l'avenir du pays et de son industrie, notamment en intégrant des solutions innovantes afin de faire en sorte que nos activités soient toujours plus respectueuses de l'environnement* ».

Une imperméabilité sanitaire prévue pour protéger habitants, croisiéristes & professionnels

Qu'est-ce qu'une excursion bulle ?

Ce sont des **excursions en petits groupes de 35 personnes maximum**. Elles sont proposées à bord par la compagnie et disponibles pour les passagers en escale.

Une **bulle sanitaire** est mise en place depuis l'embarquement des passagers et sur l'ensemble de leur parcours pour qu'il n'y ait aucun risque de contagion pour les passagers, les professionnels, et les habitants. C'est pourquoi, toutes les personnes en contact avec les passagers en excursion, tels que les guides, les chauffeurs doivent présenter un test PCR ou antigénique négatif.

Des excursions variées et réparties sur tout le territoire

Les agents réceptifs, qui organisent des excursions, travaillent actuellement **sur des excursions spécifiques, impliquant le moins de contact possible tout en gardant l'attrait des destinations de Provence et de Camargue**. Progressivement, les agences réceptives sélectionnent des excursions privilégiant des sites remarquables de moindre affluence pour diversifier les zones de visite des croisiéristes. Pour la phase de redémarrage, les tours classiques de demi-journée sont privilégiés. Après cette première étape, la durée des excursions sera allongée.

La richesse du territoire offre ainsi plus d'une centaine d'idées d'excursions afin que les passagers se répartissent sur tout le département et ainsi éviter la congestion des sites les plus fréquentés. Par exemple, le site de Notre-Dame de la Garde à Marseille est un lieu particulièrement apprécié et visité. Le Club de la Croisière a décidé d'optimiser les flux en limitant à quatre cars de tourisme par demi-journée et par armateur, pour contribuer à une visite apaisée du site et à la tranquillité des riverains.

Plus verte : Une transition environnementale engagée avec un territoire précurseur

Un port innovant qui vise l'exemplarité environnementale par le mix-énergétique

Le port de Marseille Fos est le poumon économique d'un territoire qui s'engage pour le climat et l'amélioration de la qualité de l'air. C'est pourquoi, le port a engagé une série d'actions concrètes, pensée pour ces objectifs et sur laquelle il investit en conséquence, avec ses partenaires, pour développer un écosystème attractif basé sur l'innovation verte.

En comptant les navires connectés à quai et utilisant le GNL, en 2025, plus des 3/4 des escales croisière seront plus respectueuses de la qualité de l'air des marseillais.

Brancher les navires à quai = zéro émission atmosphérique

Marseille Fos est le premier port en France et le seul en Méditerranée à proposer aux compagnies maritimes le branchement électrique des navires à quai : solution permettant de réduire à zéro les émissions atmosphériques à quai. Le port de Marseille Fos s'est engagé et maintient son engagement à équiper deux postes à quai sur le terminal croisière dès 2025. Cet équipement a fait ses preuves avec les ferries de La Méridionale, qui, en précurseur, branche à quai ses navires à destination et en provenance de Corse depuis 2017. En 2019, c'est au tour de la Corsica Linea de recourir à la connexion électrique pour ses ferries corses. Le Port poursuit ce programme avec l'équipement du Cap Janet, le futur terminal ferries international, dès sa mise en service en 2022.

Pour permettre la connexion de deux navires de croisière en simultané, le port de Marseille Fos doit, en plus de la fourniture en électricité verte d'Enedis, produire lui-même l'électricité pour répondre aux besoins énergétiques des paquebots. Le port de Marseille Fos va créer des centrales photovoltaïques dans les espaces portuaires de Marseille. Cette production locale d'énergie renouvelable permettra un gain environnemental optimal avec, d'une part, la contribution à la décarbonisation de l'activité portuaire et, d'autre part, l'amélioration de l'efficacité énergétique du réseau portuaire compte tenu de la proximité entre la production et la consommation.

Au total, le port de Marseille Fos, avec le soutien de l'Etat et des collectivités territoriales, investit plus de 50 millions d'Euros dans le programme de connexion électrique des navires à quai.

Pour réduire davantage la pollution de l'air, le port de Marseille Fos favorise le mix-énergétique. Ainsi, les navires qui ne se connecteront pas à quai, seront propulsés au Gaz Naturel Liquéfié (GNL).

Le Gaz naturel liquéfié (GNL) : la voie alternative disponible immédiatement

Le port de Marseille Fos se prépare à devenir le hub méditerranéen du GNL en accueillant et ravitaillant les navires propulsés au GNL. Le Port a réalisé les deux premières opérations d'avitaillement en « ship to ship » avec succès en mars 2020. Ce développement se fait en cohérence avec l'évolution de l'activité croisière et des investissements réalisés par les compagnies qui font évoluer leur flotte en se dotant de navires propulsés au GNL, ainsi que du terminal méthanier de Fos Cavaou, qui offre un service de soutage GNL

Le GNL permet :

- *d'éliminer la quasi-totalité des émissions de soufre (SOx) et de particules,*
- *de réduire de plus 80 % les émissions d'oxyde d'azote (NOx) et jusqu'à 25% les émissions de dioxyde de carbone (CO2) par rapport aux carburants maritimes actuels.*

A la fin du mois de juin 2021, MSC Croisières lançait, aux Chantiers de l'Atlantique à Saint-Nazaire, la construction du MSC Euribia, son deuxième navire propulsé au GNL construit en France. MSC Croisières a également conclu récemment un accord avec Total pour la fourniture annuelle de près de 45 000 tonnes de GNL à Marseille pour ses navires propulsés avec cette technologie. Par ailleurs, dès 2020, Costa Croisières a renforcé sa présence à Marseille en proposant ses deux premiers navires propulsés au GNL : l'AIDAnova et le Costa Smeralda. Deux navires supplémentaires au GNL entreront en service d'ici la fin 2021, le Costa Toscana pour Costa Croisières et l'AIDAcosma pour AIDA Cruises.

Mieux mesurer pour mieux agir

Membre d'AtmoSud depuis 2015, avec une convention d'échanges de données établie et effective, le port de Marseille Fos et AtmoSud sont des partenaires de longue date. Ils travaillent ensemble notamment dans plusieurs projets européens, tels que le projet [APICE](#) (clôturé en 2013), le projet [DIAMS](#) (toujours en cours) et le programme [SCIPPER](#) (toujours en cours).

Afin d'identifier avec le plus de précision les émissions atmosphériques liées à l'activité croisière, **le port de Marseille Fos et AtmoSud souhaitent renforcer leur coopération.** Ainsi, le port de Marseille Fos compte augmenter la fréquence des échanges de données entre la capitainerie du Port et AtmoSud, avec une **mise à jour quotidienne.** Au-delà des données publiques sur l'identité des navires et les dates et horaires des escales, le port de Marseille Fos, avec le soutien des armateurs, pourrait communiquer **des informations supplémentaires** permettant à **AtmoSud de simuler plus précisément l'exposition aux émissions des navires**, par exemple l'existence ou non d'un système de dépollution de type SCR.

Ces actions collectives rejoignent et consolident le plan « Escales zéro fumée » déployé par la Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur, mobilisée pour développer des solutions en faveur d'un transport maritime toujours plus propre.

“Notre ambition est de concilier excellence environnementale et croissance économique. L'écologie n'est pas un frein mais une condition à la croissance. Ici, à Marseille, nous sommes à la pointe de ce qui se fait dans le monde. Aucun port ne porte un programme aussi ambitieux que le nôtre sans y être contraint par la réglementation. L'ensemble des acteurs de la filière croisière est pleinement engagé pour que son activité soit plus respectueuse et mieux acceptée, notamment en ayant signé la Charte Bleue. Nous pouvons être fiers de ce qui est accompli à Marseille” déclare Hervé Martel, président du directoire du port de Marseille Fos.

Une Charte Bleue qui anticipe de façon volontariste la réglementation

Avec la Charte Bleue, le port de Marseille Fos et l'ensemble des acteurs de la croisière vont au-delà des exigences prévues par la future zone SECAMed (zone de réglementation des émissions en Méditerranée).

Costa Croisières, MSC Croisières et Ponant font partie des signataires de la Charte Bleue mise en place depuis l'événement "Blue Maritime Summit" organisé par le Club de la Croisière Marseille Provence en octobre 2019.

Cette charte, signée par le port de Marseille Fos, les autorités locales et nationales et les armateurs principaux accueillis à Marseille représentant **85% des escales annuelles** – Costa Group, MSC Croisières, Royal Caribbean Cruises Limited et Ponant prévoit **le respect de 4 règles contraignantes** qui vont au-delà de la réglementation en vigueur :

- Utilisation du branchement à quai dès 2025
- Utilisation du carburant désulfuré à 0,1% ou de toute autre solution permettant de réduire l'empreinte environnementale comme les scrubbers, le GNL ou les pots catalytiques dès l'entrée dans la zone de régulation du port
- Accueil des escales de navires propulsés au GNL et développement d'une filière dédiée
- Réduction de la vitesse à 10 nœuds dès l'entrée en zone de régulation du port

L'application de la Charte Bleue est contrôlée par **le pilotage et la capitainerie du port de Marseille Fos**. Ces contrôles donnent lieu à un signalement auprès de la Direction des Affaires Maritimes lorsque les conditions ne sont pas remplies. **Avec la reprise des croisières, la Charte Bleue est entrée en application le 20 juin 2021 avec l'escale réussie du MSC Seaside destinée à entériner les protocoles sanitaires.**

Toutes les compagnies de croisière escalant au port de Marseille Fos devront à terme s'engager pour réduire leur impact environnemental en signant la Charte Bleue.

« Le déploiement à Marseille des quatre actions de la Charte Bleue menées conjointement par les armateurs et le port de Marseille Fos est unique dans le monde portuaire et constitue une formidable avancée pour l'avenir. S'inscrivant en dehors de toute obligation réglementaire internationale ou nationale, ces engagements sont le fruit d'une volonté opérationnelle forte et cette simultanéité volontaire n'existe nulle part ailleurs » indique Jean-François Suhas, président du Club de la Croisière Marseille Provence.

Une flotte en escale à Marseille à la pointe de l'innovation environnementale

S'agissant du port de Marseille, la reprise sera marquée par le retour de deux compagnies de croisière, MSC Croisières et Costa Croisières. Les 20 et 27 juin ont marqué une première étape avec deux départs de Marseille sur le MSC Seaside dans le but de tester les protocoles anti-Covid-19, avec un nombre limité de passagers. Celles-ci se sont parfaitement déroulées et tout est en ordre de marche pour les départs hebdomadaires du Costa Smeralda et du MSC Seaside à partir du 04 juillet.

Les deux armateurs positionnent à Marseille **leurs derniers fleurons, de dernière génération, dotés des dernières innovations, notamment en matière environnementale** et en termes d'expérience client : Le Costa Smeralda et le MSC Seaside.

Le Costa Smeralda : une smart city flottante

Inspirés par le modèle d'économie circulaire, les navires du Groupe Costa ont adopté des procédures avancées pour le **recyclage, la réutilisation et la récupération des matériaux produits à bord** :

- 100% des déchets produits à bord sont collectés et triés à bord ;
- Réduction de la quantité de déchets produits par passager de 4,4 % en 2017, par rapport à 2016, et continue à s'efforcer de réduire encore plus cette quantité ;
- Gestion efficace des ressources en eau et maximisation de la réutilisation, applicable à toutes les activités liées à l'assainissement des cabines et des espaces communs ;
- Production totale d'eau à bord, grâce à des processus spécifiques de traitement de l'eau de mer, en tant qu'objectif stratégique ;
- Sensibilisation des passagers et des membres d'équipage pour limiter la consommation et encourager une utilisation responsable de l'eau.

Le MSC Seaside : pour des croisières modernes et respectueuses de l'environnement

Premier navire de la classe Seaside, le MSC Seaside est sorti des Chantiers de l'Atlantique de Saint-Nazaire en 2016. A son bord, les **espaces extérieurs sont multiples, c'est un navire résolument innovant et connecté** :

- Un système d'épuration des gaz d'échappement (EGCS) qui réduit les émissions de SOx de 99 % ;
- Large gamme d'équipements économes en énergie tels que le chauffage, la ventilation, la climatisation, LED intelligents et de dernière génération ;
- Mise à disposition de systèmes de gestion et de recyclage des déchets à la pointe de la technologie ;
- Système de traitement des eaux usées avancé avec des normes de purification plus élevées que la plupart des installations de traitement des eaux usées à terre ;
- Grâce à l'optimisation des lignes de la coque, des hélices, des gouvernails et de la peinture antisalissure la plus récente, la résistance aux vagues est réduite et l'efficacité énergétique accrue.

« Nous reprendrons nos croisières le 4 juillet prochain à Marseille avec le Costa Smeralda dans un esprit de responsabilité et avec une passion intacte. Au-delà de la joie d'accueillir à nouveaux nos clients pour leurs projets de vacances, je suis heureux de voir tout un écosystème se remettre en route... Cette reprise est aussi l'occasion pour nous de relancer nos initiatives durables qui animent au quotidien les équipes Costa. Nous redémarrons sous un nouveau jour, avec progressivité et en gardant intact notre engagement en matière environnementale, économique et sociale. Un exemple concret de cette approche est le choix du navire que nous avons eu à cœur de voir accoster en France chaque dimanche pendant l'été : le Costa Smeralda. Ce navire propulsé au gaz naturel liquéfié (GNL), est respectueux de l'environnement et préserve la qualité de l'air des destinations qu'il visite. Il s'agit du navire le plus

innovant à ce jour en la matière. En parallèle, Costa reprend son programme solidaire de dons de repas avec les Banques Alimentaires, et ce, dès la toute première escale du Costa Smeralda le 4 juillet. », expose Raffaele D’Ambrosio, Directeur Général France et Vice-Président Costa Croisières.

Plus qualitative : Une activité durablement implantée sur le territoire et génératrice d’emplois & de filières innovantes

« Après plus d’une année quasiment blanche, nous ne pouvons que nous réjouir du redémarrage de l’activité croisière qui n’avait cessé de se développer au cours des 25 dernières années. La Chambre de Commerce et d’Industrie Métropolitaine Aix-Marseille-Provence continuera de soutenir cette filière et d’accompagner les bonnes pratiques des acteurs économiques vers toujours plus d’innovation et de performance pour plus de retombées locales et de rayonnement » affirme Jean-Luc Chauvin, président de la CCIAMP.

Les retombées économiques de la croisière

Une méthodologie scientifique

La dernière étude des retombées économiques de la croisière a été conduite sur la base d’une méthodologie économique rigoureuse par le cabinet BVA, sur commande de la Préfecture de Région, de la Région Sud Provence Alpes Côte d’Azur et des trois Chambres de Commerce et de l’Industrie de la Région. Elle inclut une campagne d’entretiens menée sur le terrain en 2017 auprès de **5.000 passagers** (dont 1.200 à Marseille), qui constituent un échantillon représentatif du trafic. Cette **méthode éprouvée** est utilisée pour mesurer l’impact économique de nombreux acteurs du tourisme : aéroports, palais des congrès, parcs d’attraction, etc.

Les retombées économiques générées par l’activité croisière – directes, indirectes et induites – concernent toute la chaîne de valeur générée sur le territoire Marseille Provence, du littoral à l’arrière-pays.

En 2019, l’activité croisière a rapporté 375 millions d’euros sur le territoire Marseille-Provence dont :

- *50 millions d’euros issus des activités exercées par les prestataires portuaires et touristiques (impact direct)*
- *79 millions d’euros liés aux dépenses des passagers et des membres d’équipages (impact indirect)*
- *246 millions d’euros résultant de l’effet d’entraînement de ces précédentes retombées (impact induit)*

Sur Marseille, l’activité croisière emploie 3 000 personnes, 2 000 emplois directs : guides touristiques, restaurateurs, taxis, chauffeurs de bus, agents de voyages, douaniers, services portuaires...

Auxquels s’ajoutent 1 000 emplois directs liés aux sièges sociaux des compagnies et à la réparation navale.

Marseille, une destination de croisière prisée

Le développement de l'activité croisière depuis 25 ans a contribué directement à l'attractivité de Marseille, qui accueille aujourd'hui plus de 6 millions de touristes (dont les croisiéristes). Par ailleurs, cette activité permet de dynamiser, diversifier et élargir l'activité saisonnière de nombreuses professions de toute la chaîne de valeur : entreprises de voyages, transporteurs, taxis, acteurs culturels, hôtellerie et restauration, commerce de centre-ville notamment.

Depuis 2013 avec la propulsion de Marseille sur le devant de la scène comme « Capitale Européenne de la Culture », le nombre de touristes n'a cessé d'augmenter dans la deuxième ville de France. La qualité de vie, la programmation culturelle et les atouts naturels de Marseille favorisent son attractivité.

La croisière est génératrice **de nuitées pour le territoire** : les passagers qui débutent et/ou terminent leur croisière à Marseille arrivent la veille et prolongent leur itinéraire par un séjour. Ainsi 20% des passagers au départ de Marseille (hors résidents proches) arrivent 1 ou plusieurs jours avant le début de la croisière, et plus de **80% d'entre eux consomment des nuitées hôtelières**.

Avec l'activité en escale croisière, la saisonnalité touristique est allongée en dehors de la période estivale : seulement **25 % des croisiéristes visitent Marseille et sa région sur la période juillet/août**.

De plus, la visite de Marseille le temps d'une escale peut susciter des intentions de futurs séjours : 64% des passagers en escale prévoient de revenir à Marseille dans les 3 prochaines années et 88% d'entre eux sont prêts à recommander la destination à des proches. 98% des passagers sont plutôt satisfaits et tout à fait satisfaits de leur visite. La croisière offre au territoire l'opportunité d'allonger les périodes de fréquentation touristique en dehors de la saison estivale : seulement 25 % des croisières viennent en juillet-août.

Typologie des passagers en escale (75 % des passagers)

- *Entre 80 et 90 % des passagers descendent des navires entre 4 et 6 heures à terre : la visite des destinations fait partie de la motivation à faire une croisière.*
- *86 % des passagers dépensent lors de leur visite. Cette dépense s'élève en moyenne à 43,20€ et concerne de nombreux postes : restauration, transports, équipement de la personne, souvenirs...*
- *75 % des passagers viennent hors saison estivale (juillet-août), les « ailes » de saison étant les mois générant le plus de trafic de croisière.*
- *Toutes les catégories sociaux-professionnelles sont représentées car Marseille accueille tous les types de paquebots, qu'ils soient « grand public » ou de luxe.*

Enfin, la croisière fait rayonner le territoire et la ville de Marseille à l'international : 130 nationalités différentes ont été recensées en 2019.

La croisière, plus qu'une activité, une véritable filière industrielle

L'activité croisière ne génère pas seulement des retombées économiques liées au tourisme, mais aussi celles de l'industrie navale de la construction des navires à leur réparation et leur entretien.

Plus spécifiquement sur notre territoire régional, **108 entreprises de l'industrie navale qui emploient 9 200 personnes, y sont implantées**.

A Marseille, l'entreprise Chantier Naval de Marseille (CNM) est une référence européenne, voire mondiale, en la matière. CNM est doté **d'une des trois plus grandes formes de radoub au monde** (la

forme 10), d'installations à la pointe de la technologie, d'une main-d'œuvre hautement qualifiée. Ces équipements couplés à la croissance de la croisière ont permis de relancer l'industrie de réparation navale à Marseille. Pour la première fois, le CNM accueillera en 2021 des paquebots Carnival venus des Etats Unis. Cela témoigne de la force de l'industrie navale.

Le développement d'une nouvelle filière GNL sur le territoire

Sous l'impulsion du Port et des acteurs de la filière, la transition en faveur du GNL devient une réalité. Depuis 2019, les navires de croisières propulsées au GNL escalent à Marseille. Selon Isemar (Institut Supérieur d'Économie Maritime), plusieurs dizaines de nouveaux navires fonctionnant au GNL entreranno sur le marché d'ici 2025.

Marseille Fos est en mesure de proposer une offre GNL de premier plan en Méditerranée avec les partenaires industriels et l'engagement des compagnies maritimes :

- La confirmation de la poursuite de l'activité du terminal méthanier de Fos Tonkin au-delà de 2020 et l'adaptation du terminal méthanier de Fos Cavaou pour le chargement de micro-méthaniers pour Elengy, d'ores et déjà prêt pour le soutage GNL ;
- La construction par Total d'un navire de soutage GNL pour l'avitaillement des cinq porte-conteneurs de 15 000 EVP propulsés au GNL de CMA CGM qui devraient escaler à partir de 2021 à Fos ;
- La mobilisation du Club de la croisière Marseille Provence et l'engagement des compagnies de croisière au travers de la Charte Bleue favorisant la programmation à Marseille des escales de navires alimentés au GNL.

Marseille Fos est ainsi précurseur dans le développement de cette filière. Engagée dans la promotion et l'utilisation du GNL, la place portuaire de Marseille Fos, avec les entreprises industrielles, les armateurs et les compagnies, conforte ainsi ses efforts pour concilier l'activité économique liée au transport maritime à la limitation de son impact sur l'environnement.

A propos du Club de la Croisière Marseille Provence

Le Club de la Croisière Marseille Provence, l'interlocuteur local n°1 des acteurs de la croisière depuis 1996 !

Un Club pour fédérer et représenter l'écosystème local de la croisière

Le Club est au cœur de l'activité de croisière maritime et fluviale à Marseille et en Provence. Son réseau ? 50 adhérents, acteurs clés privés et institutionnels de la vie économique locale. Sa force ? L'expertise combinée des activités portuaires et touristiques de la croisière. Ses enjeux prioritaires ? Encourager la transition éco-énergétique de la filière et développer les retombées économiques pour le territoire.

Des missions transversales pour relever les défis du territoire

Le Club agit concrètement dans l'objectif de :

- **Encourager** et **coordonner** tous les acteurs du marché dans la phase de transition éco-énergétique déjà entamée
- **Promouvoir** la destination Marseille Provence, les ports maritimes et fluviaux* pour confirmer et renforcer leur positionnement unique en Méditerranée
- **Informier** et **coordonner** les acteurs clés de l'accueil des passagers lors des escales pour optimiser les flux
- **Analyser** les évolutions du marché de la croisière et les profils des passagers
- **Représenter** les professionnels du secteur au niveau local et national en étant leur porte-parole
- **Accompagner** les adhérents dans la connaissance du marché et mettre en relation les partenaires

Ces actions contribuent à faire de la croisière une filière d'excellence de l'économie touristique régionale.

Une équipe soudée et passionnée au service de l'intérêt général

Le Club est une association loi 1901 composée de 5 salariés permanents et d'un président bénévole. Ses points forts ? Expertise, polyvalence et agilité.

Il bénéficie du soutien de la Région Sud, du Département des Bouches-du-Rhône, de la Métropole Aix-Marseille Provence, du Grand Port Maritime de Marseille et de la Chambre de Commerce et d'Industrie Aix-Marseille Provence.

**Marseille, Cassis, La Ciotat, Martigues, Port-Saint-Louis-du-Rhône, Arles, Tarascon, Avignon et Châteauneuf-du-Pape/Orange*

Contact presse :

Elsa Basset

ebasset@marseille-cruise.com

06 73 86 53 72

A propos du port de Marseille Fos

Acteur majeur du commerce international, le port de Marseille Fos accueille chaque année, près de 10 000 navires, traite 80 millions de tonnes de marchandises et aménage 10 400 hectares dans une démarche d'excellence environnementale.

Sur une zone aussi étendue que la ville de Paris, le port de Marseille Fos dispose d'espaces et d'infrastructures pour accueillir des activités maritimes, logistiques et industrielles. Il est capable de traiter un panel d'activités important allant de l'import à l'export de marchandises de tout type (vracs liquides, conteneurs, minerais, produits alimentaires, ...).

Le port dispose de plateformes logistiques d'envergure accueillant des acteurs internationaux qui alimentent les marchés français et européens. Les activités industrielles telles que le raffinage, la sidérurgie, ou encore l'industrie chimique et la réparation navale avec notamment la "forme 10" troisième plus grande du monde, illustrent la diversité de l'écosystème portuaire.

Le port de Marseille Fos répond également aux standards internationaux requis pour les activités de passagers, croisière et ferries. Le port de Marseille Fos place l'excellence environnementale au cœur de sa stratégie. Il mise sur une croissance économique durable par un aménagement industriel responsable et innovant favorisant l'économie circulaire. Il agit pour réduire considérablement l'impact des activités maritimes sur la qualité de l'air par la connexion électrique des navires à quai ou l'avitaillement au GNL.

www.marseille-port.fr

Contact presse :

Coralie Beylot-Layens

Coralie.beylot-layens@marseille-port.fr

04 91 39 53 24 / 06 07 94 70 73

A propos de la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Aix Marseille Provence

Partenaire naturel de l'entreprise, la CCI métropolitaine Aix-Marseille-Provence œuvre au quotidien pour offrir aux 134 000 entreprises de son territoire les clés qui leur permettront de gagner en performance et de développer leur chiffre d'affaires. Poursuivant cet objectif, la CCIAMP accompagne et promeut la transformation du territoire aux standards internationaux et les grands projets métropolitains. Elle joue pleinement son rôle d'agence de développement économique de l'aire métropolitaine Aix-Marseille-Provence. La CCIAMP a également pour mission de permettre aux entreprises de bénéficier de collaborateurs compétents, qualifiés et performants, qui grandissent en phase avec les réels besoins des entreprises.

<https://www.cciamp.com/>

Contact presse :

Stéphanie Gaudreault

T. 04 91 39 34 06 | 06 30 38 37 42 |

stephanie.gaudreault@cciamp.com

A propos de MSC Croisières

Basée à Genève, en Suisse, MSC Croisières est la division croisières du Groupe MSC, conglomérat privé et leader sur le marché du transport et de la logistique avec plus de 300 ans d'héritage maritime. Elle comprend deux marques distinctes – la marque contemporaine et la marque luxe.

MSC Croisières, la marque contemporaine, est la troisième plus grande marque de croisière au monde. Leader en Europe, en Amérique du Sud, dans la région du Golfe et en Afrique australe où elle détient la plus grande part de marché et de capacité déployée que tout autre acteur du secteur, elle est également la marque de croisière mondiale qui connaît la croissance la plus rapide, avec une forte présence sur les marchés des Caraïbes, de l'Amérique du Nord et de l'Extrême-Orient.

Sa flotte se compose aujourd'hui de 18 navires modernes. Par ailleurs, avec un plan d'investissement sans précédent dans l'industrie, la flotte est amenée à compter 23 navires de croisière d'ici 2025 auxquels s'ajoutent 6 navires en option jusqu'en 2030.

MSC Croisières offre une expérience enrichissante et immersive, directement inspirée de son héritage méditerranéen. Cette expérience comprend entre autres des options de restauration internationale, des divertissements exceptionnels, des programmes familiaux primés et les technologies les plus récentes centrées sur le client. Explora Journeys, la marque luxe du groupe récemment dévoilée, débutera, quant à elle, ses opérations en 2023 avec des navires équipés des technologies environnementales et maritimes les plus récentes et les plus avancées. Le premier des navires de la marque luxe aura une jauge brute de 63 900 GT et sera doté de 461 suites, toutes avec balcons ou terrasses face à l'océan. En plus de leur design très innovant, ces navires

de luxe proposeront un large éventail de nouvelles expériences pour les passagers, de nouvelles activités ainsi que de nombreux espaces publics.

La santé et la sécurité des passagers, des membres d'équipage et des communautés locales des pays où les navires font escale sont la priorité de la Compagnie. En août 2020, MSC Croisières a mis en œuvre un nouveau protocole robuste axé sur la santé et la sécurité afin de pouvoir reprendre ses opérations à la suite de la crise sanitaire mondiale. Pour en savoir plus sur le protocole de santé et de sécurité de MSC Croisières.

MSC Croisières est depuis longtemps engagée dans la préservation de l'environnement avec un objectif à long terme d'atteindre zéro émission pour ses opérations. La Compagnie réalise également de nombreux investissements dans les technologies environnementales les plus récentes afin de soutenir son développement. La MSC Foundation, mise en place par le groupe MSC œuvre pour faire avancer ses engagements en matière de protection de l'environnement maritime, d'aide humanitaire et dans le domaine culturel. Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.msconfoundation.org.

Contact presse :

Anne Kauffmann

anne.kauffmann@croisieres-msc.fr

06 20 25 15 08

A propos de Costa Croisières

Le groupe Costa, dont le siège est à Gênes en Italie, est le leader de la croisière en Europe. Les 24 navires de sa flotte appartiennent aux marques Costa Croisières et AIDA Cruises, destinée au marché allemand. Le plan de développement du Groupe Costa va dans le sens d'une croissance durable. La flotte du Groupe comptera au total 24 navires, avec deux nouveaux navires supplémentaires fonctionnant au GNL qui entreront en service d'ici la fin 2021, le Costa Toscana sous la marque Costa Croisières et l'AIDAcosma pour AIDA Cruises. Le groupe Costa sera ainsi dans la position unique d'avoir 4 navires fonctionnant au GNL en service, franchissant une nouvelle étape sur la voie des croisières à zéro émission. Récemment, la flotte de la marque Costa Croisières a vu l'entrée du nouveau Costa Firenze, livré en décembre 2020 et prêt à naviguer en Méditerranée le 4 juillet, et au cours de l'année à venir, elle sera également enrichie par l'arrivée du nouveau Costa Toscana à propulsion GNL (sistership du navire amiral Costa Smeralda), qui devrait rejoindre la flotte en décembre 2021. Le groupe Costa fait partie de Carnival Corporation & plc, qui est l'une des plus grandes sociétés de voyages d'agrément, avec un portefeuille de neuf des principales compagnies de croisières au monde.

Contact presse :

Odile Genetet

genetet@fr.costa.it

06 03 78 43 23

Mehdy Taleb – APCO

mtaleb@apcworldwide.com

07 64 45 00 53

À propos de la Cruise Lines International Association (CLIA) - Une industrie, une voix

La Cruise Lines International Association (CLIA) est la plus grande association professionnelle de l'industrie de croisière au monde. Elle représente une voix unifiée et fait autorité au sein de la communauté mondiale des croisières. L'association a 15 bureaux dans le monde avec une représentation en Amérique du Nord et du Sud, en Europe, en Asie et en Océanie. CLIA appuie les politiques et les pratiques qui favorisent un environnement sûr, sécurisé, sain et durable pour les passagers. La communauté de CLIA est composée des compagnies de croisières océaniques, fluviales et spécialisées les plus prestigieuses au monde ; d'une communauté d'agents de

voyages hautement qualifiés et certifiés ; des fournisseurs et partenaires de croisières, y compris des ports et destinations, des développeurs de navires, les fournisseurs et des services commerciaux. La mission de l'organisation est d'être une organisation mondiale unifiée qui aide ses membres à réussir en défendant, éduquant et promouvant les intérêts communs de la communauté des croisières. Pour de plus amples renseignements, visitez le site www.cruising.org ou suivez l'association Cruise Lines International Association sur les pages Facebook et Twitter de CLIA.

Contact presse :

Nicolas Buffenoir - TILDER

n.buffenoir@tilder.com

06 46 44 37 06